

PRÉSIDENCE

TT/KB n°85

Téléphone :  
01 45 17 10 11

Courriel :  
cab.presidente@u-pec.fr

A l'attention de

**M. Arnaud Thauvron**

Créteil, le 3 octobre 2025

**Objet : Poursuite de vos missions dans le cadre de la continuité institutionnelle.**

Cher Monsieur,

Conformément aux statuts de l'université, vos fonctions de vice-président Formation et de la Commission de la formation et de la vie universitaire prennent fin à l'issue de l'élection à la Présidence, qui s'est tenue, ce jour, lors de la séance du Conseil d'administration électif.

Afin d'assurer sans discontinuité le bon fonctionnement de notre établissement, j'ai décidé de vous confier, à compter de ce jour, la charge de mission afférente à la vice-présidence Formation et de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

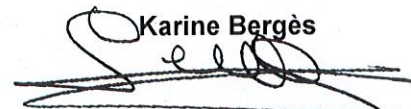
A ce titre, je vous prie de bien vouloir assurer l'expédition des affaires courantes relevant de ce portefeuille, en vous inscrivant dans les orientations définies par la Présidence.

Vous vous référez, pour l'exercice de ces missions, à la lettre de mission qui vous a été adressée à la suite de votre élection en qualité de vice-président Formation et de la Commission de la formation et de la vie universitaire, le 18 septembre 2023, annexée au présent courrier.

Cette disposition s'appliquera jusqu'à la tenue de l'élection de la vice-présidence Formation et de la Commission de la formation, prévue lors de la séance du 13 octobre prochain.

Je vous remercie de votre engagement et de votre disponibilité au service de notre université.

Avec toute ma considération,

  
Karine Bergès

**Présidente de l'Université Paris-Est Créteil**

Annexe : Lettre de mission de la vice-présidence Formation et de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

## LETTRE DE MISSION

### VICE-PRESIDENCE DE LA FORMATION ET DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DOMAINE : FORMATION

DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence de la formation et de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) est chargée de la définition et de la promotion de la ligne politique de l'université sur l'offre de formation initiale et continue et le règlement des études, en lien avec l'ensemble de l'équipe politique. Pour mettre en œuvre ces missions, elle s'appuie sur la Direction des études et de la vie étudiante et travaille en lien étroit avec les vice-présidences du domaine formation, à savoir la vice-présidence vie étudiante et engagement, et la vice-présidence orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat. La vice-présidence de la formation et la CFVU, dans le cadre de ses missions, travaille également en lien étroit avec la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche, La vice-présidence du conseil d'administration, la vice-présidence dynamique formation et recherche, la vice-présidence patrimoine, campus et développement durable, la vice-présidence étudiante, ainsi que les chargés de mission et groupes de travail assurant des actions transversales.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence de la formation et de la CFVU est chargée de la préparation des séances de la commission de la formation et de la vie universitaire. A ce titre, elle élabore l'ordre du jour et assure le suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés. Elle assure le bon déroulement du débat démocratique au sein de la CFVU et est également chargée des relations avec les élus, les organisations qui y sont représentées et les personnalités extérieures. Elle s'appuie pour cette mission sur le cabinet de la Présidence et sur la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE).

La vice-présidence de la formation et de la CFVU a pour mission de développer la stratégie de l'établissement en termes d'offre de formation, en cohérence avec le projet d'établissement. Pour réaliser ces missions, en lien avec l'équipe politique et les services de la Direction des Études et de la Vie Étudiante, elle met en place les outils de pilotage de l'offre de formation et élabore une stratégie, dans le cadre du prochain contrat d'établissement, visant à :

1. assumer notre mission de service public ;
2. attirer et retenir les meilleurs étudiants ;
3. accompagner les équipes pédagogiques ;
4. renforcer l'offre de formation en alternance et tout au long de la vie ;
5. instruire la soutenabilité humaine et financière de l'offre de formation

Plus spécifiquement, et en lien avec les directeurs de composantes, sur le volet (2), il s'agit de développer une offre de formation d'excellence en licence, de créer des masters attractifs aux positionnements originaux, et de mettre en place une politique de communication plus active à destination de nos différents publics.

Sur le volet (4), il s'agit de poursuivre, avec la Difpro, l'effort de développement de la formation en alternance, qui est tout autant un moyen d'amélioration de l'intégration professionnelle de nos étudiants que d'atténuation des inégalités sociales. Il en va de même pour la formation continue, levier d'évolution professionnelle.

La vice-présidence inscrit son action dans une logique d'amélioration continue de la qualité, notamment dans la perspective de la prochaine évaluation HCERES et de la certification Qualiopi. Elle accompagne les réponses aux appels à projets sur le volet formation et la mise en œuvre des aspects pédagogiques des projets structurants de l'université (Erasme, Alliance Aurora, Pulse...).

La vice-présidence de la formation et de la CFVU est chargée des relations avec les partenaires académiques de l'université sur les questions de formation en lien avec les vice-présidences du domaine formation.

La vice-présidence de la formation et de la CFVU assure le lien avec les directeurs de composante et les responsables de formation sur toutes les questions relatives à ses missions.

Aussi, la vice-présidence de la formation et de la CFVU assure le bon déroulement des opérations de recrutement des étudiants notamment via les dispositifs Parcoursup et Mon Master pour l'entrée en première année de premier et deuxième cycle dans le respect des textes règlementaires et conformément au cadrage voté dans les conseils et commissions.

Enfin, en lien avec le centre d'ingénierie et de développement pédagogique (CIDP), la vice-présidence de la formation et de la CFVU veille à répondre au mieux à la demande pédagogique des enseignants et enseignants chercheurs en favorisant l'expérimentation pédagogique, le partage des expériences et innovations, leur essaimage et le développement d'outils pédagogiques facilitant le travail des enseignants et enseignants chercheurs selon les besoins exprimés par les intéressés et les différentes composantes et conformément aux projets menés par l'université (Pulse).

Pour atteindre les objectifs qui lui sont confiés, la vice-présidence de la formation et de la CFVU s'appuie notamment sur les services de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), de la Direction de la formation professionnelle (Difpro) et du Centre d'Innovation et de développement de la pédagogie (CIDP).

## ➤ ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

En lien étroit avec les autres vice-présidences du domaine formation, la vice-présidence de la formation et de la CFVU est chargée de co-élaborer l'offre de formation de l'université et de garantir sa soutenabilité notamment dans le cadre de l'évaluation de l'établissement par l'HCERES, du projet stratégique de l'UPEC et du futur dossier d'accréditation. Elle veille à développer des formations et des enseignements en lien avec la transformation sociale et écologique de la société, à permettre une bonne identification des formations par les professionnels comme par les étudiants et à garantir la diversité de l'offre de formation adaptée à la diversité des besoins du territoire.

Pour la mise en œuvre de sa mission en matière de formation, la vice-présidence devra prioritairement :

- Mettre en place des outils de pilotage de l'offre de formation ;
- Mettre en œuvre un modèle d'estimation de la soutenabilité de l'offre de formation ;
- Accompagner le développement des formations professionnelles ;
- Renforcer les démarches qualité dans le domaine de la formation ;

La vice-présidence de la formation et de la CFVU, en coordination avec la vice-présidence Vie étudiante et engagement, assure le lien avec l'alliance universitaire européenne Aurora pour le volet formation et vise à consolider la place de l'UPEC dans l'alliance. Elle participe aux réunions et séminaires des vice-recteurs éducation en lien avec la vice-présidence Europe. Elle oriente son action vers l'internationalisation croissante des formations de l'UPEC et veille à la mise en valeur et à la reconnaissance des formations de l'établissement notamment autour des cinq axes stratégiques de développement.

Pour mettre en œuvre ces missions, la vice-présidence de la formation et de la CFVU s'appuie sur des assesseurs, des chargés de mission et la Direction des études et de la vie étudiante. Elle met en place des groupes de travail pluralistes, comprenant des enseignants et chercheurs, des personnels administratifs et des étudiants.